



滿地可國際龍舟會

FESTIVAL DE COURSES DE BATEAUX-DRAGONS DE MONTRÉAL
MONTREAL DRAGON BOAT RACE FESTIVAL

organisé par:
Association des
restaurants chinois
du Québec

**Formulaire d'Application pour Location de Kiosque (être approuvé par le Festival)
Le 23-24-25 juillet, 2010**

Nom de la Compagnie _____
Numéro de Kiosque

Adresse _____
Suite/Apt.#

Ville _____
Province _____
Code Postal

Personne à Contacter (ÉCRIRE CLAIREMENT) _____
Courriel Électronique

Tel.. # (Jour) _____
Cellulaire / Page _____
Fax

(Remplir un autre formulaire séparément si vous appliquez pour un kiosque de concession et un kiosque de vente)

Description Détaillée de l'Activité: **Cocher un choix:** **Concession** **Vente**

Location d'Espace (Concession) (10' X 10'): _____ X \$550.00 chaque = _____
Location d'Espace (Vente) (10' X 10'): _____ X \$500.00 chaque = _____
Chaise Pliante: _____ X \$15.00 chaque = _____
Table (8' X 30"): _____ X \$20.00 chaque = _____
Prise d'Électricité (pour Vente seulement): _____ X \$25.00 chaque = _____
SOUS-TOTAL: _____

TAXE: GST #: 141293043 **5%** _____

SOUS-TOTAL: _____

QST#: 1018917196 **7.5%** _____

TOTAL: _____

Signature du Représentant

Signature du Représentant du MIDBRF

DATE SIGNÉE

DATE SIGNÉE

Le Festival a la permission de refuser l'application en tout temps.



organisé par:
Association des
restaurants chinois
du Québec

滿地可國際龍舟會

FESTIVAL DE COURSES DE BATEAUX-DRAGONS DE MONTRÉAL
MONTREAL DRAGON BOAT RACE FESTIVAL

Feuille d'Information pour la location de kiosque 2010

Informations Générales aux Vendeurs:

1. Les vendeurs doivent absolument écrire en détail ce qu'ils vendront ou promouvront dans le formulaire d'application.
2. Seulement une passe de stationnement sera distribuée à chaque vendeur à compté du **début de juillet**. Cette passe de stationnement est valide seulement pour **1 véhicule**. Le véhicule pourra accéder et sortir du Parc Jean-Drapeau pour multiples fois durant la fin de semaine du Festival (Vendredi, Samedi et Dimanche). Les vendeurs qui ont besoin des passes de stationnement additionnelles devront les acheter pour 12\$/jour.
3. L'espace entre chaque locataire **doit** absolument être vide pour des raisons de sécurité.
4. Les vendeurs peuvent faire le montage à compté de vendredi, le 23 juillet de 15h à 21h ou samedi, le 24 juillet entre 5h et 6h.
5. Tous les véhicules doivent être stationnés dans le stationnement reserve aux vendeurs, aucun véhicule ne sera accepté au site du Festival excepté :
 - a. Montage le vendredi 23 juillet entre 15h et 21h
 - b. Montage le samedi 24 juillet entre 5h et 6h
 - c. Démontage le dimanche 25 juillet (après la fin de la cérémonie de clôture).
6. Votre paiement inclue la sécurité de nuit du vendredi 23 juillet au samedi 24 juillet entre 18h et 8h. Le Festival suggère que vous ne gardez aucun effet de valeur pendant la nuit.
7. Les vendeurs peuvent monter des signes dans leur propre espace de location. Les bannières ne doivent pas bloquer ceux du Festival ni des commanditaires.
8. Le Festival n'est pas responsable des pertes, des vols ou des équipements endommagés.
9. Les vendeurs qui font la location des tentes, des tables et des chaises appartenant au Festival doivent avoir les équipements de prêt pour l'enlèvement à 16h30 le dimanche 25 juillet. Pour nos équipements endommagés ou volés, les vendeurs seront responsables des coûts de remplacement.
10. Les vendeurs qui ne vendent pas de nourriture seront placés à un endroit différent des concessions.
11. La priorité des emplacements des kiosques sera donnée comme ceci :
 - a. Le Festival et les commanditaires du Festival
 - b. Les vendeurs retournant de 2009 (non-concession)
 - c. Les nouveaux vendeurs (non-concession)La priorité de l'emplacement des concessions sera faite au hasard lors de la réunion.
12. Méthode de Paiement: Cash, Ordre de Monnaie, Chèque Personnel ou de Compagnie payable au: "**Festival International des Courses de Bateaux-Dragons de Montréal**". Les chèques post-datés ne seront pas acceptés.



滿地可國際龍舟會

FESTIVAL DE COURSES DE BATEAUX-DRAGONS DE MONTRÉAL
MONTREAL DRAGON BOAT RACE FESTIVAL

organisé par:
Association des
restaurants chinois
du Québec

Information pour les Vendeurs (non-concession):

1. Les vendeurs doivent absolument écrire en détail ce qu'ils vendront ou promouvront dans le formulaire d'application.
2. Les vendeurs qui ont besoin d'une prise d'électricité doivent payer un montant additionnel de 25\$, et doivent l'inscrire sur le formulaire d'application.
3. **Les vendeurs n'ont pas le droit de vendre de la nourriture ni de la boisson. Si le Festival vous attrape en train de vendre ces items, vous devez payer une amende de 1000\$ par jour. De plus, vous ne pourrez pas assister au Festival en tant que vendeur pour les deux prochaines années.**
4. Les vendeurs peuvent recueillir leurs passes de stationnement au début du mois de juillet.
5. L'emplacement du kiosque des vendeurs sera décidé par le Festival.
6. Les vendeurs peuvent seulement vendre ou promouvoir leurs produits que dans leurs kiosques.

x. _____
Initials

Information pour les concessions:

1. Les concessions doivent envoyer un représentant pour se présenter à la réunion du début de juillet (date et temps à confirmer) :
 - a. Les vendeurs doivent absolument payer pour un permis provincial de vente de nourriture durant la réunion (approximativement \$30-\$40).
 - b. Les vendeurs seront informés sur ce qu'ils ont droit et pas le droit de vendre durant le Festival.
 - c. L'emplacement des kiosques sera fait par le hasard.
 - d. Les vendeurs doivent garder le kiosque propre, sinon ils seront responsables de payer 200\$ pour le coût de ménage.
2. Les concessions doivent absolument apporter leurs propres extincteurs de feu.
3. Des prises d'électricité pour les appareils sont fournies par le Festival, mais vous pouvez apporter votre propre génératrice d'électricité.
4. N'utilisez que les petits appareils sur les prises d'électricité fournies par le Festival.
5. **Les concessions ne peuvent pas vendre de nourriture hors de leurs kiosques.** Vous devez contacter notre bureau concernant les droits de distribution de nourriture. L'amende est de 1000\$ par jour et vous perdez la permission d'être vendeur pour les 2 prochaines années.
6. **Si le Festival vous attrape en train de vendre des items que vous n'avez aucun droit,** vous devez payer une amende de 1000\$ par jour. De plus, vous ne pourrez pas assister au Festival en tant que vendeur pour les deux prochaines années.

x. _____
Initials

J'ai lu et j'accepte les règles mentionnées ci-dessus.

Cocher le choix de kiosque que vous représentez: **Vendeur** **Concession**

Nom de la Compagnie

Nom (Écrire clairement)

Initiales

Signature

Date

Signée



organisé par:
Association des
restaurants chinois
du Québec

滿地可國際龍舟會

FESTIVAL DE COURSES DE BATEAUX-DRAGONS DE MONTRÉAL
MONTREAL DRAGON BOAT RACE FESTIVAL

Dates Importantes:

JUIN

Ven. le 18 juin, 2010

17:00

Date limite pour l'application de la location des kiosques. Les applications reçues après cette date ne sont pas garanties un emplacement au Festival.

JUILLET

Au début de juillet 2010 (Date à confirmer)

14:00

Réunion pour les Concessions au bureau du Festival. Une carte de site du Bassin Olympique sera distribuée.

16:00

Les vendeurs viennent chercher leurs passes de stationnement.

Ven. le 23 juillet 2010

15:00-21:00

Les vendeurs peuvent faire le montage à l'emplacement indiqué par le personnel du Festival. Les vendeurs doivent quitter avant 21 :00.

15:00

Les tentes se feront inspecter.

18:00-8:00

Les gardes de sécurité commencent la première nuit de leurs shifts.

Sam. le 24 juillet 2010

5:00-6:00

Les vendeurs peuvent terminer leurs montages, mais doivent quitter le site avant 6:00.

18:00-8:00

Les gardes de sécurité commencent la deuxième nuit de leurs shifts.

Dim. le 25 juillet 2010

16:30

Les vendeurs qui ont loué des équipements du Festival doivent avoir les équipements prêts pour l'enlèvement et le démontage.

18:00

Les vendeurs doivent commencer le démontage de leurs kiosques.

19:00

Les vendeurs doivent quitter le site du Festival.

Si vous avez des questions ou vous voulez des informations additionnelles, n'hésitez pas à nous contacter à notre bureau au 514-866-7001.